L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
Mercredi, 4 DÉCEMBRE 1889.

VAPEURS.

Mandeville, Lovisbure et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 17 octobre 1889, quittera Milneburgh l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue Orléans-Elysées.

MARDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
JEUDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

De retour il quittera Madisonville :

LUNDI, à 5 A. M.
MERCREDI, à 6 A. M.
VENDREDI, à 6 A. M.

EXCURSIONS:

Tous les DIMANCHES, à l'arrivée du train de 9 A. M.

Fret reçu sous la jetée à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Ste. Ann.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
16 nvel — No. 47 rue Commerciale.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne feront escale en France (cabines pour tous les compartiments à destination américaine), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Reyre, samedi, 7 décembre
LA NORMANDIE, Guillot, samedi, 14 décembre
LA BOURGOGNE, Fraugeul, samedi, 21 décembre

Prix de passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $90 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..... $60
Entrepont, $50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et serviettes.
Wâtions, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DUDART,
Agent principal à la Nle-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE GROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 4 décembre, à 5 A. M.
Cette ligne a un pool des meilleures entrepôts KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS,
Le steamer
HUDSON,
Capt. Freeman.

Ce bon steamer, un pied de la rue Toulouse ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..... $40
Entrepont..... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Aoul—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Mississippi Valley ROUTE.

Louisville, New Orleans and Texas RAILWAY.

Arrivées.	Départs.
No1 Fast mail 9:05 a. m.	No1 Fast mail 4:50 p. m.
No2 Express. 5:45 p. m.	No 4 Express. 9:05 a. m.
No5 Saloon Rouge accommodation. 10:10 a. m.	No 6 Saloon Rouge accommodation. 4:10 p. m.

Nos 1 et 2 ont des chars-dortoirs Pullman entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et autres endroits jusqu'à Vicksburg. Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Les trains Nos 3 et 4 vont entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg, et les trains Nos 5 et 6 vont entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.

Des correspondances de trains se font à Harriman pour Natchez et autres endroits sur le N. J. & G.; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V & M. R.R.; à Memphis, avec les lignes divergentes sur Little Rock, Mot Scott'gun, Kansas City, St. Louis, Chicago, Louisville, les villes de l'Est et tous les endroits du Nord.

Billets pour les billets: 61 rue St-Charles.
F. R. ROGERS, R. F. REYNOLDS,
Asst. gen. pass. agt. Commercial Agent.
H. W. HUNT, A. M. CRUZER,
Agent gén. p. pass. Asst. G. M.
Memphis, Tenn. Nlle-Orléans, Lou.
4 nov—

Queen and Crescent Route.
Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et la Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 24 rue Chartres, et au dépôt, coin Prenne et Levee.

R. H. Garrett, Pass. Agent, Nlle Orléans, Lac. D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent. Cincinnati, O.
24 mars—

Ligne du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.
Octobre Pacific Co. Atlantic Steam via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. S. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express daily..... 7:15 am	Atlantic Express, daily..... 6:10 pm
San Antonio Express, daily..... 7:30 pm	New Orleans Express, daily..... 6:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and Kan Orleans Express.

Trains dans Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et enregistrés dans ce chars-dortoirs à remonter tous les jours en se passe entre Nlle-Orléans et Houston.

A. G. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. BURKHEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—Jan

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.
64 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Répétiteur à tout ce qui n'est fait jusqu'à jour, de consécration nouvelle pour la beauté prolongée, à entre en fort fendre d'une seule pièce en bois, sans couture, marque le temps à double répétition, remontoir en 6 octobre, adopté pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vu immédiatement un volcuté et une pureté de son et remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité
s 10 30 mars—

ASSURANCES.

Dix-neuvième Etat Annuel
—DE LA—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CERTIFICAT à ce qu'exige ce chapitre, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques d'incendie..... $1,000,000 00
Primes reçues pour risques de marine..... 1,000,000 00
Primes reçues pour risques de navires..... 1,000,000 00
Total des primes..... $3,000,000 00

A déduire, primes non acquises de 1887..... 60,000 00
$2,940,000 00
Primes reçues pour risques d'incendie..... $2,000,000 00
A déduire, taxation, commissions et pertes..... 1,000,000 00
Primes reçues pour risques de marine..... $1,000,000 00
A déduire, taxation, commissions et pertes..... 500,000 00
Primes reçues pour risques de navires..... $1,000,000 00
A déduire, taxation, commissions et pertes..... 500,000 00
$1,000,000 00

A déduire:
Pertes par les incendies..... $250,000 00
Pertes par les risques de marine..... 250,000 00
Pertes par les risques de navires..... 250,000 00
Commissions et contingences..... 100,000 00
Dépenses, taxes, loyer, salaires, etc., matériaux consumés et intérêt..... 1,000,000 00
$1,850,000 00

Reporté pour pertes non réglées..... $947,454 43
Intérêt payé le 1er juillet 1889..... 92,975 94
Intérêt et dividendes déclarés en janvier..... 7,415 77
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 14,997 11
$1,907 61
$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actions pour capital..... $2,937 50
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques..... 161,786 96
Billets à recevoir..... 2,156 12
Propriété foncière..... 15,000 00
Argent en banque et comptant..... 27,446 21
Primes en cours de collection..... 41,062 45
Matières de bureau et accessoires..... 4,876 53
$264,975 99

PASSIF.

Capital-actions..... $150,000 00
Réservé pour pertes non échues..... 2,975 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888..... 21,907 61
Intérêts et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 119,790 44
$294,973 99

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNETT, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 28e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt actuel de CINQ POUR CENT, ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
C. FRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNETT, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERNHORST, JEO. FITZPATRICK
T. FRUDHOMME, PETER BLAIR,
O. TAYLOR GAUCHER, A. E. HEWARD,
P. DORER, A. H. BRACKON,
JACOB SCHORR, H. HUBERMAN,
I. N. MARKS, I. M. SONTHERMANN,
JNO. HYNES, C. WAHLE,
OTTO THOMAN, P. HEAP,
A. A. MAGINNIS GEO. GUTMANN.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Vingt-deuxième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CERTIFICAT à ce qu'exige ce chapitre, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires le 31 décembre 1888:

Primes sur risques d'incendie..... $191,222 02
Primes marines..... 3,661 05
Primes des navires..... 1,250 27
Total des primes..... $196,634 34
A déduire: primes non acquises de 1887..... 97,146 56
$99,787 78

A déduire, intérêt, pertes et primes..... $26,974 15
Taxes et dépenses..... 13,000 00
Profits réalisés de 1887..... 10,112 63
49,086 78
$50,700 00

Reporté pour primes non acquises..... $77,000 00
Pertes réclamées..... 1,112 50
Taxes et dépenses..... 2,000 00
Dividende de janvier 1889..... 6,000 00
Profits réalisés pour 1889..... 24,587 50
$110,700 00

Compte de réassurance..... $25,970 00
Compte d'intérêt et rente..... 21,000 00
Compte d'impôts de l'Etat..... 47,700 00
Compte d'impôts de la Nouvelle-Orléans, compte de contingences et compte de dépenses..... 5,700 45
104,500 00
$160,970 45

Profits réalisés..... $160,970 45

Reporté pour primes non acquises..... $44,000 00
Pertes réclamées..... 12,000 00
Taxes et dépenses..... 10,000 00
Dividende de janvier 1889..... 10,000 00
Profits réalisés pour 1889..... 24,970 45
$100,970 45

ACTIF.

Billets reçus pour primes..... $2,117 50
Primes en cours de collection..... 27,555 00
Billets à recevoir (dépôt de titres)..... 25,000 00
Intérêt sur billets et dividendes à recevoir..... 2,375 00
Immeuble de ville et bons à percevoir..... 100,000 00
Bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans..... 21,000 00
Immeuble No 21 rue du Camp et propriété personnelle dessus..... 60,000 00
Meubles de bureau et accessoires..... 2,000 00
Argent comptant en en banque..... 10,000 00
$250,972 50

PASSIF.

Capital-actions..... $100,000 00
Réservé pour primes non expirées..... 77,555 00
Réservé pour pertes non réglées..... 11,000 00
Dividende 5 pour cent janvier 1889..... 5,000 00
Fonds de surplus, 1889..... 24,970 45
$250,972 50

Cet exposé est une copie juste et correcte de la compagnie d'Assurance Germania.

[Signé] F. FUHRMANN, Président.
E. LAMBERT, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

C. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion tenue le 16 de ce mois, a résolu de payer sur les actions de cette compagnie, libérées, un dividende de CINQ POUR CENT, soumis à l'impôt de l'Etat, payable à partir de ce jour.

DIRECTEURS.

F. FUHRMANN,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. C. LAMBERT,
E. LAMBERT,	C. WAHLE,
F. W. DIETMANN,	JOHN THOM,
LOUIS GUTENWALD,	F. A. MEYER,
GEO. H. ELLERBE,	C. J. HAUCK,
FRANK VATTIER,	C. A. FISCHER,
GEO. LEEBRIGHT.	

13 jan—1m

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons toute particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les propositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une ou de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier demi-régal, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sous nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur écrira écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la mentionale H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la mentionale D.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et commerçant de—
Produits des Compagnons et de l'Ouest
97 RUE BIENVILLE.

CHARTE

BEAU DE LA LOUISIANE,
Bureau d'Orléans.

QU'IL soit connu par ces présentes, le 15me jour d'avril de l'an de N. S. 1889, pardevant nous, notaires soussignés, résidant dans la cité d'Orléans et dans l'état de la Louisiane, sont comparus personnellement et en leurs bureaux respectifs, situés dans la dite cité d'Orléans, les sus nommés, connus de nous, notaires, et de témoins ci-après nommés, lesquels comparants, agissant pour eux-mêmes, ainsi que les personnes qui deviendront ci-après actionnaires de la compagnie ci-après formée, et qui en sont aussi membres, ont déclaré par ces présentes, qu'ils ont entre eux, et ceux qui deviendront ci-après actionnaires, formé une société de commerce, sous les conditions et stipulations suivantes, dont ils sont convenus entre eux, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette compagnie sera "THE HIBERNIA LIFE INSURANCE COMPANY (DIE HIBERNIA LEBEN VERSICHERUNG), LIMITED." La dite compagnie aura son siège et son domicile légal en la cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'état de la Louisiane, et sera régie par les lois de cet état, et par les dispositions des présentes.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'assurance sur la vie, et la création d'annuités en faveur des personnes résidant en la cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'état de la Louisiane, et partout ailleurs où la compagnie aura des agents, pour les fins ci-après mentionnées, et pour toutes autres fins qui seront jugées nécessaires et convenables par le Conseil de Direction de la compagnie, ci-après nommé, et approuvées par le surintendant des assurances de l'état de la Louisiane, ou par tout autre officier ou autorité qui pourra être ci-après établie par la législature de cet état, pour exercer les fonctions et pouvoirs actuellement dévolus au surintendant des assurances de l'état de la Louisiane, et qu'elles soient connues sous quelque autre dénomination.

ARTICLE III.

Le capital-actions de la dite compagnie sera de $1,000,000, divisé en 10,000 actions de $100 chacune, payables comme suit, savoir:

Le 1er novembre 1889.....	$50,000 00
Le 1er novembre 1890.....	50,000 00
Le 1er novembre 1891.....	50,000 00
Le 1er novembre 1892.....	50,000 00
Le 1er novembre 1893.....	50,000 00
Le 1er novembre 1894.....	50,000 00
Le 1er novembre 1895.....	50,000 00
Le 1er novembre 1896.....	50,000 00
Le 1er novembre 1897.....	50,000 00
Le 1er novembre 1898.....	50,000 00
Le 1er novembre 1899.....	50,000 00
Le 1er novembre 1900.....	50,000 00
Le 1er novembre 1901.....	50,000 00
Le 1er novembre 1902.....	50,000 00
Le 1er novembre 1903.....	50,000 00
Le 1er novembre 1904.....	50,000 00
Le 1er novembre 1905.....	50,000 00
Le 1er novembre 1906.....	50,000 00
Le 1er novembre 1907.....	50,000 00
Le 1er novembre 1908.....	50,000 00
Le 1er novembre 1909.....	50,000 00
Le 1er novembre 1910.....	50,000 00
Le 1er novembre 1911.....	50,000 00
Le 1er novembre 1912.....	50,000 00
Le 1er novembre 1913.....	50,000 00
Le 1er novembre 1914.....	50,000 00
Le 1er novembre 1915.....	50,000 00
Le 1er novembre 1916.....	50,000 00
Le 1er novembre 1917.....	50,000 00
Le 1er novembre 1918.....	50,000 00
Le 1er novembre 1919.....	50,000 00
Le 1er novembre 1920.....	50,000 00
Total des versements.....	$1,000,000 00

ARTICLE IV.

Le Conseil de Direction, à sa première assemblée générale, pourra faire un appel de 10 pour cent sur les actions souscrites, et ainsi de suite, de temps à autre, jusqu'à ce que le capital-actions soit complètement payé.

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'intermédiaire de son Conseil de Direction, de posséder des immeubles et de les vendre, louer, hypothéquer, échanger, transférer et aliéner, et d'en disposer de toute autre manière, de temps à autre, pour des fins légales, et d'acquérir, posséder, vendre, louer, hypothéquer, échanger, transférer et aliéner des biens meubles et immeubles